

**Première réunion des responsables nationaux des Etats membres de la COI pour l'exploration des pistes de coopération pour l'acquisition groupée des produits de première nécessité.**

*18 novembre 2022- Commission de l'Océan Indien, Ebène, Maurice*

## **PROJET DE CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **1. Rappel du contexte**

Face à la difficulté de la conjoncture économique actuelle, les petits Etats insulaires ont intérêt à capitaliser sur les économies d'échelle pour renforcer les réseaux de production et les chaînes d'approvisionnement régionales. Les partenariats régionaux sont donc essentiels pour l'émergence de cette économie d'échelle, en particulier pour les produits de base. L'étroitesse des marchés des pays membres et l'éloignement des sources d'approvisionnement compliquent davantage la vulnérabilité des économies des pays membres. Ainsi, l'acquisition groupée de produits de première nécessité (PPN) et de médicaments apparaît comme une nouvelle voie pour la coopération économique régionale afin d'alléger le fardeau des populations.

C'est dans ce contexte que le ministère des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles a approché la Présidence de la COI par voie de lettre le 27 octobre 2022 (**Annexe 1**) dernier pour initier une première réunion régionale pour explorer les pistes de coopérations possibles dans ce domaine.

### **2. Objectif de la réunion**

Cette réunion a eu pour objectif de réunir les responsables des institutions responsables d'acquisition de produits de premières nécessités pour une réflexion collective en vue d'explorer les pistes de coopération pour l'acquisition groupée des produits de première nécessité. A terme, les pistes pourraient aboutir à la concrétisation des partenariats entre deux ou plusieurs pays membres de la COI, clés de voûte au rôle de la COI pour soutenir l'intégration économique régionale.

Dans le cas où la réunion est concluante, les axes de coopération arrêtés pourront être intégrés dans le Plan de Développement Stratégique de la COI sur le volet coopération économique.

La réunion a vu la participation de représentants de l'ensemble des pays membres de la COI –(**Annexe 2**.)

L'agenda de la réunion (**Annexe 3**) a été adopté en séance.

### 3. Principaux résultats

La réunion a démarré avec l'intervention du chargé de mission (**Annexe 4**) en charge du dossier, qui a exprimé le point de vue du secrétariat général de la COI. Il a notamment indiqué que le contexte socio-économique actuel post-covid couplé avec la guerre en Ukraine redessine aujourd'hui les conditions de vie des populations des îles de l'Océan Indien. Il a aussi focalisé son intervention sur l'augmentation des coûts de vie et des produits de première nécessité (largement importés).

### Les conclusions et recommandations

Il a été souligné que chaque pays possède sa propre stratégie et initiative pour faire face à ce contexte. Des cadres de coopérations bilatérales (Maurice-Madagascar, Maurice-Comores, Maurice-Seychelles...) dans la commercialisation de quelques produits de base sont déjà établis. Toutefois, il est important d'engager une action collective qui permettra d'effectuer une économie d'échelle et de faire bénéficier de l'externalité positive de l'action, à l'ensemble des territoires de l'Océan Indien.

Pour cela, la réflexion a porté sur l'identification des besoins collectifs et la mise en place d'un mécanisme qui permettrait à la fois, de réduire les prix des PPN pour les consommateurs et d'amortir le choc et la vulnérabilité des populations locales.

Il a été rappelé que la mobilisation du secrétariat général de la COI intervenait dans la résolution des enjeux stratégiques (sécurité maritime, climat, environnement, santé...) sur la base d'un mandat reçu par ses Etats membres. C'est dans ce sens qu'il est sollicité à promouvoir, d'une part, un mécanisme de coordination et de facilitation du commerce entre les territoires de la COI ; et d'autre part, à effectuer le saut qualitatif dans la mise en place d'un mécanisme d'acquisition groupée de PPN. Il a été proposé qu'un mécanisme spécifique couplé avec l'expertise nécessaire était nécessaire pour chaque produit identifié parmi les besoins collectifs des îles.

Ces mécanismes bénéficieront :

- De la capitalisation des acquis des autres régions du monde ;
- Du dispositif mis en place dans le cadre des accords de partenariats économiques (APE), notamment la possibilité d'une coopération économique dans des domaines liés aux normes, inclut normes sanitaires ;
- De la synergie et lien avec les autres initiatives promues par la COI dont l'amélioration de la connectivité maritime, l'amélioration de la sécurité humaine et alimentaire.

Une analyse de ce qui précède permettrait éventuellement la valorisation des modèles existants dans chaque pays membre dans une vision de mutualisation d'achat. A ce titre, le modèle promu par le STC à Maurice pour les produits stratégiques pourrait servir de référence.

Concernant les médicaments, il a été conclu que d'après les expériences concluantes lors de l'acquisition des intrants durant l'urgence COVID, le dispositif actuel de l'Unité de Veille Sanitaire (UVS) auprès de la COI permet de répondre aux besoins des Etats membres. Il est, toutefois, impératif de s'appuyer sur les acquis de La Réunion et de s'aligner au mécanisme réglementaire des agences de médicaments en France et au niveau de l'Union Européenne.

D'autres actions prioritaires ont été identifiées, notamment :

- ✓ L'établissement de la liste des besoins collectifs en PPN (incluant aussi les intrants, fertilisants...) et médicaments, précédé d'une consultation nationale multi-acteur pour la validation d'une liste adaptée ;
- ✓ La définition d'une stratégie régionale tenant compte des stratégies nationales dans ce domaine. Particulièrement, il est nécessaire de disposer d'une stratégie régionale sur l'approvisionnement des médicaments génériques pour les maladies chroniques et les maladies négligées ;
- ✓ La mise en réseau des acteurs nationaux concernés dont le secteur privé et les acteurs impliqués dans les comités de veille économique et commercial de chaque territoire, incluant éventuellement un rapprochement avec CBOI ;
- ✓ La promotion des chaînes de valeur et la mise en place d'un portail de données pour l'ensemble des chaînes de valeur retenues parmi les besoins collectifs, inclut les médicaments. A ce titre, il est important de renforcer le partenariat avec la COMESA qui promeut la veille de compétition commerciale. Il a été rappelé que des échanges sont en cours entre la COMESA et la COI pour renouveler le protocole de coopération entre les deux organisations.
- ✓ Appuyer le développement d'un réseautage bilatéral et multi-pays dans la promotion de la coopération économique régionale

Dans la continuité de la déclaration de Moroni et de l'accord Victoria révisé, il appartient aux Etats membres de prendre la décision collective de l'inscrire dans le prochain plan de développement stratégique de la COI, parmi les priorités de relance post-covid, et d'établir le plan d'action y afférent.

Ceci inclut la promotion d'un espace économique régionale de l'Indianocéanie par la mise en place d'un cadre de coopération commerciale régionale. Dans ce contexte, le secrétariat général de la COI se rapprochera de ses instances à commencer par le prochain comité des OPL et par la suite, le Conseil ministériel, l'instance décisionnelle suprême de la COI.

**Liste des Annexes :**

- *Annexe I : Lettre de la République des Seychelles*
- *Annexe II : Liste des participants*
- *Annexe III : Ordre du jour de la réunion*
- *Annexe IV : Intervention du secrétariat général de la COI*



**Le Ministre**

Victoria, le 21 octobre 2022

*Monsieur le Ministre,*

**Object : Explorer les pistes de coopération pour l'acquisition groupée de produits de première nécessité et de médicaments**

La Commission de l'océan Indien (COI) est engagée dans un processus de modernisation et de renforcement institutionnel afin de lui donner les moyens de plus grandes ambitions pour répondre aux enjeux de la coopération régionale dans l'Océan Indien. Depuis 2013, l'action de l'organisation s'articule autour d'un Plan de Développement Stratégique (PDS) qui constitue le cadre de référence définissant les axes stratégiques et opérationnels de l'organisation. Actuellement, la COI travaille à l'élaboration d'un nouveau PDS pour la décennie 2022- 2032.

Dans ce contexte, le 36<sup>ème</sup> Conseil des Ministres de la COI du 23 février 2022 a identifié la reprise économique post-covid comme un axe prioritaire pour le développement durable des économies insulaires de l'Océan indien. Le développement d'un commerce régional intégré, tremplin vers les marchés internationaux, doit être au cœur de la réflexion collective pour impulser une forte valeur ajoutée régionale et créer des chaînes de valeur régionales.

En effet, la pandémie de la Covid-19 et le conflit russo-ukrainien ont renforcé les vulnérabilités de nos économies et de nos chaînes d'approvisionnement. Dans un environnement croissant de déséconomie d'échelle et face à des freins prégnants tels que la dépendance à l'importation, la hausse des coûts du fret ou encore la faiblesse des échanges inter-îles, il apparaît nécessaire et urgent de donner une nouvelle impulsion au commerce régional. Il s'agit de créer des chaînes de valeurs régionales pour encourager les échanges mais également pour renforcer notre manière de travailler ensemble, notre stratégie collective.

.../2

Face à la conjoncture économique difficile, les petits Etats insulaires ont intérêt à capitaliser sur les économies d'échelle pour renforcer les réseaux de production et les chaînes d'approvisionnement régionales. Les partenariats régionaux sont donc essentiels pour l'émergence de cette économie d'échelle, en particulier pour les produits de base. Ainsi, l'acquisition groupée de produits de première nécessité et de médicaments apparaît comme une potentielle source de libération de la capacité commerciale de la région.

Je saurai gré à la Présidence et au Secrétariat général de la COI, en tant que porte-parole des intérêts des économies insulaires de considérer l'organisation d'une réunion dans les plus brefs délais avec les principales parties prenantes nationales pour réfléchir ensemble aux pistes de coopération afin de concrétiser de tels partenariats qui deviendraient les clés de voûte de notre intégration économique régionale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.



Sylvestre L. Radegonde

**S.E. Général Richard Rakotonirina**  
**Ministre des Affaires Etrangères par intérim**  
**Rue Andriamifidy Anosy**  
**Antananarivo 101**  
**Madagascar**

**c.c. Prof. Vêlayoudom Marimoutou**  
**Secrétaire Général**  
**Commission de l'océan Indien**

**PREMIERE REUNION DES RESPONSABLES NATIONAUX DES ETATS  
MEMBRES DE LA COI POUR L'EXPLORATION DES PISTES DE  
COOPERATION EN VUE DE L'ACQUISITION GROUPEE DE PRODUITS DE  
PREMIERE NECESSITE – LISTE DES PARTICIPANTS**

*Date : 18 novembre 2022*

*Lieu : Salle de conférence – 4<sup>ème</sup> étage- Secrétariat général de la COI, Ebène,  
Maurice*

| Noms                                      | Titre/ Organisation                                                                                                           | Contact                                                                        |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>COMORES</b>                            |                                                                                                                               |                                                                                |
| <b>1. M. Abdillah Imam</b>                | Directeur de la coopération internationale<br>Officier Permanent de Liaison de la COI – Comores                               | <a href="mailto:abdillahimam@gmail.com">abdillahimam@gmail.com</a>             |
| <b>2. M. Zainoudine Ahamada</b>           | Chef de service des études et programmation<br>Ministère de l'économie, de l'industrie, en charge de l'intégration économique | <a href="mailto:zainou2613@gmail.com">zainou2613@gmail.com</a>                 |
| <b>3. M. Abderemane Ahmed Koudra</b>      | Chargé de mission- Union des chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat des Comores                                     | <a href="mailto:abderkoudra@gmail.com">abderkoudra@gmail.com</a>               |
| <b>FRANCE/REUNION</b>                     |                                                                                                                               |                                                                                |
| <b>1. M. Laurent Amar</b>                 | Préfecture de La Réunion - Mission diplomatique<br>Conseiller diplomatique du Préfet                                          | <a href="mailto:laurent.amar@reunion.gouv.fr">laurent.amar@reunion.gouv.fr</a> |
| <b>MADAGASCAR</b>                         |                                                                                                                               |                                                                                |
| <b>1. M. Tahiry Sojarison</b>             | Premier conseiller de l'Ambassade de Madagascar à Maurice                                                                     | <a href="mailto:consulat@ambamadmaurice.org">consulat@ambamadmaurice.org</a>   |
| <b>2. Mme Mbola Andrianantoandro</b>      | Directeur de l'intégration régional<br>Officier Permanent de Liaison Adjoint COI<br>Ministère des affaires étrangères         | <a href="mailto:mbola.andriana@gmail.com">mbola.andriana@gmail.com</a>         |
| <b>2. Docteur RAVAOARIMANANA Maximine</b> | Directeur des Pharmacies, des Laboratoires et de la Médecine Traditionnelle, Ministère de la Santé Publique                   | <a href="mailto:rmaximiner@gmail.com">rmaximiner@gmail.com</a>                 |

|                                           |                                                                                                                                      |                                                                                                                      |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3. Mme RANAIVOSOLO Verohanta Willy</b> | Responsable Produits<br>Service de Promotion des Exportations<br>Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation | <a href="mailto:willyranaivosolo@gmail.com">willyranaivosolo@gmail.com</a>                                           |
| <b>MAURICE</b>                            |                                                                                                                                      |                                                                                                                      |
| <b>1. M. Devendra Kumar Bedacee</b>       | Officier Permanent de Liaison de la COI – Maurice                                                                                    | <a href="mailto:dkbedacee@govmu.org">dkbedacee@govmu.org</a>                                                         |
| <b>2. M. Rajiv Servansingh</b>            | Directeur général<br>State Trading Corporation – STC<br>Tel : 230 401 08 01                                                          | <a href="mailto:cs@stcmu.com">cs@stcmu.com</a>                                                                       |
| <b>3. M. Jeeveshkumar Sewdeen</b>         | Programme Welfare Officer<br>Small Farmers Welfare Fund                                                                              | <a href="mailto:info@sfwfund.com">info@sfwfund.com</a>                                                               |
| <b>4. Mme Mawlaboccus Reezwanah</b>       | Ministry of Health and Wellness                                                                                                      |                                                                                                                      |
| <b>5. Mme Wendy Somun</b>                 | Assistant Permanent Secretary – Ministry of Health and Wellness                                                                      | <a href="mailto:wsomun@govmu.org">wsomun@govmu.org</a>                                                               |
| <b>6. Mme Jaya Bissessur</b>              | Analyste MAE Maurice                                                                                                                 | <a href="mailto:jbissessur@govmu.org">jbissessur@govmu.org</a>                                                       |
| <b>7. Mr C. Dabeea</b>                    | Manager Commercial - STC<br>Tel: 230 401 08 00                                                                                       | <a href="mailto:c.dabeea@stcmu.com">c.dabeea@stcmu.com</a>                                                           |
| <b>8. Mr Benny Ramcharan</b>              | Assistant General Manager – AMB (Agricultural Marketing Board)                                                                       | <a href="mailto:b.ramcharan@ambmauritius.mu">b.ramcharan@ambmauritius.mu</a>                                         |
| <b>9. Dr N. Mungur</b>                    | Senior Veterinary Officer,<br>Veterinary Division<br>Ministry of Agro-industry and Food Security                                     |                                                                                                                      |
| <b>SEYCHELLES</b>                         |                                                                                                                                      |                                                                                                                      |
| <b>1. M. Ralph AGRIPPINE</b>              | Conseiller principal –<br>Ministère des Affaires étrangères<br>Officier Permanent de Liaison de la COI – Seychelles                  | <a href="mailto:ragrippine@mfa.gov.sc">ragrippine@mfa.gov.sc</a>                                                     |
| <b>2. Mme Sandra Bistoquet</b>            | CEO Seychelles Trading Company                                                                                                       | <a href="mailto:ceo@stcl.sc">ceo@stcl.sc</a><br><a href="mailto:Siana.Bistoquet@stcl.sc">Siana.Bistoquet@stcl.sc</a> |

|                                                   |                                                         |                                                                                        |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3. Mme Cecile<br/>Kathleen Marie<br/>Josée</b> | Health Care Agency<br>Seychelles                        |                                                                                        |
| <b>COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN</b>               |                                                         |                                                                                        |
| <b>1. M. Bryan Chung Kai<br/>To</b>               | <b>Service Direction COI</b>                            | <a href="mailto:bryan.chung@coi-ioc.org">bryan.chung@coi-ioc.org</a>                   |
| <b>2. M. Raj Mohabeer</b>                         | <b>Chargé de mission</b>                                | <a href="mailto:raj.mohabeer@coi-ioc.org">raj.mohabeer@coi-ioc.org</a>                 |
| <b>3. M. Gilles Ribouet</b>                       | <b>Responsable de l'unité<br/>communication</b>         | <a href="mailto:gilles.ribouet@coi-ioc.org">gilles.ribouet@coi-ioc.org</a>             |
| <b>4. Mme Tiana<br/>Razafindrakoto</b>            | <b>Experte technique<br/>internationale</b>             | <a href="mailto:tiana.razafindrakoto@coi-ioc.org">tiana.razafindrakoto@coi-ioc.org</a> |
| <b>5. Mme. Prisca<br/>Razafimaharavo</b>          | <b>Assistante Chargé de mission</b>                     | <a href="mailto:prisca.r@coi-ioc.org">prisca.r@coi-ioc.org</a>                         |
| <b>6. M. Innocent Lalao<br/>Miada</b>             | <b>Chef du Service marchés et<br/>contrats</b>          | <a href="mailto:innocent.miada@coi-ioc.org">innocent.miada@coi-ioc.org</a>             |
| <b>7. M. Said Ahmed<br/>Bedja</b>                 | <b>Epidemiologiste Unité Veille<br/>Sanitaire (UVS)</b> | <a href="mailto:said.bedja@coi-ioc.org">said.bedja@coi-ioc.org</a>                     |



## PROPOSITION D'AGENDA

**Première réunion des responsables nationaux des Etats membres de la COI pour l'exploration des pistes de coopération pour l'acquisition groupée des produits de première nécessité.**

*18 novembre 2022- Commission de l'Océan Indien,  
Ebène, Maurice*

| <b>Vendredi 18 novembre 2022</b> |                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10:00                            | Accès au lien en ligne, enregistrement et café/thé du matin                                                                                                                                                                                    |
| 10:15                            | <b>Accueil et ouverture</b>                                                                                                                                                                                                                    |
| 10:20                            | <b>Début de la session de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des participants</li> <li>• Adoption de l'ordre du jour</li> </ul>                                                                                 |
| 10:30                            | <b>Objectifs et attentes de la réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel du contexte de l'initiative : COI</li> <li>• Tour de tables par pays sur leurs attentes par rapport à l'initiative</li> </ul>                       |
| 11:00                            | <b>Pistes de coopération :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste de produits de <b>première nécessité</b> de chaque pays</li> <li>• Besoins collectifs</li> <li>• Quel mécanisme de coordination ?</li> <li>• Échanges</li> </ul> |
| 12:30                            | <b>Déjeuner</b>                                                                                                                                                                                                                                |
| 14:00                            | <b>Prochaines étapes et conclusions</b>                                                                                                                                                                                                        |
| 15:00                            | <b>Fin de la réunion</b>                                                                                                                                                                                                                       |

## ANNEXE IV

### **Première réunion des responsables nationaux des Etats membres de la COI pour l'exploration des pistes de coopération pour l'acquisition groupée des produits de première nécessité.**

#### **Intervention du Secrétariat général de la COI**

*18 novembre 2022- Commission de l'Océan Indien,  
Ebène, Maurice*

Mesdames et messieurs

J'ai le plaisir de vous accueillir, au nom du SG de la COI qui a participé au COP 27.

Depuis plusieurs années, il y a eu plusieurs demandes pour un rôle accru de la COI dans le domaine de coopération économique régionale – je mentionnerais la lettre de Maurice en date du 18 juillet 2017, celle du 26 juin 2020. Suite à l'impact désastreux de Covid, nous avons eu la décision du 36<sup>e</sup> Conseil de la COI pour une relance économique régionale par la COI. Cette réunion est donc organisée dans ce contexte mais particulièrement sur la base d'une demande expresse du ministre des Affaires Etrangères de la République des Seychelles en date du 21 octobre 2022. Cette lettre est importante car elle soulève plusieurs points dont :

1. La nécessité de la COI de prioriser la reprise économique post-Covid en tant qu'axe prioritaire dans le cadre du Plan de développement stratégique en cours d'élaboration actuellement
2. Le développement d'un commerce régional intégré, tremplin vers les marchés internationaux, doit être au cœur de la réflexion collective pour impulser une forte valeur ajoutée régionale et créer des chaînes de valeur régionales
3. La nécessité et l'urgence de donner une nouvelle impulsion au commerce régional par la création des chaînes de valeurs régionales pour encourager les échanges mais également pour renforcer notre manière de travailler ensemble, notre stratégie collective et dans ce contexte propose l'acquisition groupée de produits de première nécessité et de médicaments

En effet, l'achat groupé de biens et même de services constitue un mécanisme important pour réduire les prix localement. Le lien entre la demande locale ou régionale et les fournisseurs locaux est un moyen d'aider les fabricants locaux en période de difficultés économiques et alléger le fardeau de nos populations.

Il y a ce genre de programmes ailleurs qui intègrent de mesures au niveau de la demande, mais aussi de l'offre visant à accroître la compétitivité et la capacité de la base d'approvisionnement locale. En d'autres mots une intervention de l'Etat tout en prenant en compte le privé en lui donnant une nouvelle impulsion et une croissance. Ce genre de programmes pourraient nous inspirer.

En effet, bien que la mondialisation ait apporté de nombreux avantages, tels que l'accroissement du commerce, le transfert de compétences, la technologie et les flux de capitaux, entre autres, elle a également entraîné une concurrence accrue pour les entreprises locales. Avec la mondialisation, de nombreux pays ont fait face à une concurrence mondiale accrue pour les produits fabriqués localement, de sorte que de nombreux fabricants locaux qui ne peuvent tout simplement pas concurrencer les biens

produits à moindre coût ailleurs. Covid 19 a accentué la volatilité des prix et l'augmentation du prix des produits de premiers nécessités et a également aggravé les conditions de fabrication locales et la qualité de vie des populations.

En ce qui concerne l'objectif de la réunion d'aujourd'hui, nous avons donc réuni les responsables de département des pays membres de la COI pour l'acquisition de produits de premières nécessités.

Il est un fait que chaque pays est différent dans ce domaine. Par e.g La France/Réunion est régit par les règles de l'UE dans ce domaine. Je me demande s'il ne fallait pas inviter aussi l'UE à cette réunion aujourd'hui et soulever ce genre de questions dans le cadre de l'APEi. Aussi, je me demande si nous sommes prêts pour ce genre de débat au sein de l'APEi.

Nous pensons donc qu'une approche plutôt modeste avec un premier échange exploratoire est nécessaire pour évaluer la volonté des pays dans ce domaine et discuter de la suite à donner s'il y en a lieu.

Je vous remercie

\*\*\*